

**FICHE DE REACTIVATION POUR L'ANNEE ACADEMIQUE 2019-2020  
POUR LES CANDIDAT-E-S QUI ONT DEPOSE UNE DEMANDE D'INSCRIPTION POUR LA RENTREE 2018**

Après avoir pris connaissance des conditions d'admission en vigueur, règlement d'admissions en bachelor dans le domaine ingénierie et architecture, je désire m'inscrire pour la prochaine année académique 2019-2020 pour la formation suivante :

Bachelor en \_\_\_\_\_

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Date de naissance \_\_\_\_\_ N°AVS (13 chiffres): \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Chez \_\_\_\_\_

N° postal \_\_\_\_\_ Localité \_\_\_\_\_

Pays \_\_\_\_\_ Tél. fixe \_\_\_\_\_

Courriel \_\_\_\_\_ Mobile \_\_\_\_\_

**Pièces à fournir obligatoirement avec la fiche de réactivation :**

- Cette présente **fiche de réactivation** dûment complétée ;
- Votre **curriculum vitae réactualisé** ;
- S'il y a lieu, ajouter une copie des **titres, relevés de notes et attestations** justifiant d'une formation ou d'une pratique professionnelle **acquise depuis le dépôt du dossier précédent** ;
- **Si réactivation dans une autre filière qu'en 2018 ou s'il s'agit d'une deuxième réactivation :**
  - Une nouvelle preuve de paiement de la taxe d'inscription de CHF 150.-.
- Pour la filière Architecture du Paysage uniquement,
  - une **lettre de motivation**, à savoir un exposé argumenté des motivations qui conduisent le-la candidat-e à entreprendre une formation à HEPIA en Architecture du paysage. Ils-elle s'efforcent d'exprimer leurs intérêts pour la formation d'architectes paysagistes et leurs attentes liées à cette formation. Cette lettre rédigée en français, doit être dactylographiée et ne pas dépasser 3 pages A4.
  - une copie du **permis de frontalier valable, délivré par un canton suisse, du père ou de la mère**, le cas échéant

*Les dossiers de l'année dernière seront traités selon les règles d'admission en vigueur pour la rentrée 2019. Celles-ci peuvent être modifiées d'année en année. Il peut en résulter qu'une candidature admissible à la session précédente, soit refusée lors de son réexamen pour la session d'admission de l'année suivante (cf. : Conditions d'admission en vigueur).*

Documents à envoyer **par courrier postal** à l'adresse suivante :

**HEPIA**  
**Bureau des admissions**  
**Rue de la Prairie 4**  
**1202 Genève**

Lieu et date \_\_\_\_\_

Signature \_\_\_\_\_